



SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

BUREAU REGIONAL GRAND EST

PLAN ÉQUITÉ, ATTENTION !

Lundi 26 janvier 2026, le SPS-CEA a été convié à une première réunion concernant la future généralisation sur la DI du plan équité en place à LUTTERBACH et ECROUVES.

L'administration voit ce dispositif présenté comme visant à une meilleure « équité de la charge de travail ». Derrière cette annonce, nous restons VIGILANTS afin que ceci ne devienne pas un moyen de contrôle, de pression, de répression et/ou de culpabilisation des personnels, déjà soumis à des conditions de travail très dégradées dû au manque RH chronique, par le nombre d'heures supplémentaires effectuées chaque mois, sans oublier les nombreuses heures en souffrance sur des compteurs qui sont reportées chaque mois, trimestres, années...

Le SPS-CEA restera vigilant pour empêcher toute dérive, toute interprétation locale abusive et toute utilisation managériale contre les agents.

Nous le redisons : **les CMO médicalement justifiés ne sont pas négociables**. Ils ne peuvent être suspectés, instrumentalisés ou utilisés pour sanctionner ou évaluer les agents. La santé n'est pas une variable d'ajustement.

Seul un médecin est apte à juger si un agent est capable de tenir son poste ou pas. Le problème est, que la médecine de prévention est à l'agonie ! Mais, attention les chefs d'établissement ne sont pas médecin et par conséquence ne peuvent juger de l'état de santé d'un agent, et donc il est impensable que ceux-ci se permettent d'écartier un agent de son service habituel, avec tous les problèmes organisationnels que cela induit dans sa vie privée, pour des raisons qui relève uniquement de l'appréciation d'un médecin.

Il est hors de question que des collègues malades, ou en difficultés soient ciblés par ce plan, qui pour le coup deviendrait discriminant. La pénurie d'effectifs ne doit pas être compensée par une pression sur les personnels.

Ce n'est pas aux agents de payer les mauvais choix politiques en matière de prévention, de recrutement et plus largement de la prolifération des déserts médicaux qui force les collègues à avoir recours à la téléconsultation.

N'oublions pas les rappels sur RH, trop souvent les agents sont rappelés en dehors du cadre, pas d'appel téléphonique, mail envoyé tardivement, simple SMS..., penser que le travail est fait dans ces conditions est inacceptable, lorsque l'on est en RH, ce n'est pas une astreinte ! **Il est temps de mettre un terme à ce genre de pratiques, qui génère une distribution d'AB1 abusives.**

Le SPS-CEA, ne pourra en aucun cas cautionner ce genre de méthode, ne favorisant justement pas un traitement équitable.

Le : 28 janvier 2026

Le bureau régional SPS-CEA



**SYNDICAT PÉNITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
100 % CEA**

